

Lundi 15 juin – 16h30

Palais Bourbon

Rencontre entre la Délégation de l'Assemblée de la Polynésie française et Olivier Challan-Belval, Directeur de cabinet de Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale

Médias présents : Radio 1, Tahitipresse, TNTV et Les Nouvelles de Tahiti

NB : si Bernard Accoyer ne pouvait les recevoir au regard de son emploi du temps très chargé, il a néanmoins pris le temps de venir saluer l'ensemble des membres de la Délégation emmenée par Philip Schyle. Il a en outre chargé son directeur de cabinet de lui faire part très rapidement des vœux et remarques exprimés par la délégation polynésienne.

Déclarations au terme de l'entretien

Philip Schyle : « L'objectif était de pouvoir présenter aux proches collaborateurs du président Accoyer l'avis que l'Assemblée a rendu il ya quelques semaines de cela, et surtout insister sur deux choses qui me semblent fondamentales : premièrement reconnaître qu'il y a en effet une avancée à travers ce projet de loi. Entre le néant d'avant et cette loi qui va être votée dans quelques jours, je dirais qu'il existe une avancée certaine qui est reconnue par tous. Maintenant, ce texte est perfectible à notre sens. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité venir ici présenter les quelques améliorations qu'il est possible d'apporter au texte

Question : ces améliorations, ce serait par décret, par amendement ?

Philip Schyle : « Dans un premier temps c'est la voie parlementaire, la voie des amendements en effet qui pourra être utilisée. Mais il y a en effet dans le cadre du projet de décret des précisions à apporter comme par exemple aux secteurs géographiques. C'est le décret qui doit les délimiter précisément. La mise en place d'un comité de suivi, puisque nous avons demandé à ce qu'un comité de suivi puisse être constitué avec des représentants des institutions de la Polynésie et des associations pourrait faire l'objet d'un amendement. Vous voyez donc que plusieurs voies sont possibles.

Question : la commission de la Défense a lieu mercredi, qui va déposer les amendements ?

Philip Schyle : « Nous avons une réunion mardi avec le Député Sandras, nous espérons, puisqu'il sera le seul parlementaire polynésien au sein de cette commission, qu'il pourra présenter un certain nombre d'amendements.

Question : est-ce que l'absence ces derniers jours des deux Députés n'est pas préjudiciable au dossier ?

Philip Schyle : « Je dirais, oui et non, puisque l'important c'est que les amendements puissent être déposés à temps. En tout cas, soit avant la réunion de la commission, soit avant la séance de l'Assemblée nationale. On m'a informé tout à l'heure qu'un certain nombre d'autres amendements avaient été aussi signés par le Député Buillard en concertation avec d'autres parlementaires de

l'UMP et d'autres groupes. Je dirais que tout est encore possible aujourd'hui.

Question : Et les différents groupes sont au courant du contenu des amendements du Député Buillard ?

Philip Schyle : «Je pense puisqu'il nous a été dit ce matin qu'il y avait eu une réunion de concertation qui s'est tenu avec des parlementaires venus d'horizons politiques très différents.

Question : Pourquoi être venu cette fois-ci avec les différents représentants ?

Philip Schyle : «Il y a quatre semaines je souhaitais venir avec cette configuration là. Cela n'a pas pu se faire pour diverses raisons. Mes collègues (qui m'entourent ici à Paris) représentent, je tiens à le préciser tous les groupes de l'assemblée. Ce déplacement était important car il intervient à un moment qui est encore opportun, avant la réunion de la commission et en tout cas avant que l'Assemblée nationale se réunisse en séance sur ce projet de loi.

Question : Vous êtes tous sur la même longueur d'onde ?

Philip Schyle : «Nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il y a une avancée. Maintenant on est aussi d'accord pour dire que ce texte doit être amélioré notamment sur les avis donnés par l'Assemblée. Certains dans cette délégation ont exprimé le projet de mettre en place un autre projet de loi sur les conséquences environnementales. C'est vrai que ce sujet là ne figure pas dans le projet de loi Morin. Parce que le projet de loi Morin s'est penché davantage sur les maladies liées aux essais nucléaires. Effectivement il peut y avoir d'autres perspectives. Et les états généraux qui vont s'ouvrir en Polynésie vont ouvrir cette piste des conséquences sur l'environnement de la Polynésie française des essais nucléaires.

Question : que vous a dit le directeur de cabinet de Monsieur accoyer ?

Philip Schyle : «Ce n'était pas son rôle d'exprimer son opinion. En revanche, il nous a dit qu'il transmettra nos opinions et nos arguments au président Accoyer et des différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale.

Edouard Fritch : « En ce qui concerne cette première rencontre, je crois que l'essentiel était de sensibiliser la présidence de l'Assemblée des préoccupations des Polynésiens. Nous avons dit que nous apprécions ce geste de la métropole, de l'Etat qui reconnaît aujourd'hui que les essais nucléaires n'ont pas été aussi propres qu'on pouvait le penser. Mais néanmoins, les uns, les autres, nous avons tous quelques demandes complémentaires, quelques revendications sur les compléments à apporter à ce projet de loi.

Question : comment le Tahoeraa pense faire passer ses idées, ses projets d'amendements?

Edouard Fritch : «Je ne veux pas que l'on considère le Tahoera'a comme un élément à part. Nous sommes tous dans la même mission. Nous avons tous une vision un peu différente mais sur le fond nous sommes tous d'accord. Sur les six ou sept points qu'il nous reste à régler les uns et les autres

nous avons quelques priorités un peu différentes.

Question : quelles priorités ?

Edouard Fritch : «Certains pensent que la loi devrait prévoir dès maintenant tout le pan environnemental des essais nucléaires en Polynésie française puisqu'il y a des conséquences importantes malgré tout. Mururoa et Fangataufa sont des îles qui ne sont pas restituées à la Polynésie française pour l'heure, alors que le contrat prévoyait au départ la restitution immédiate. Et l'on comprend bien puisque dans ces îles quelques difficultés vont maintenant se présenter. Il y a eu des essais sous-terrain avec des conséquences que l'on peut imaginer. D'autres pensent que le problème est financier et qu'il faut que l'Etat aujourd'hui reconnaisse que les Polynésiens se sont pris en charge. Nous avons financé les soins pour les malades qui sont aujourd'hui reconnus. C'est le contribuable polynésien, patronat ou salariés, (qui ont financé). L'Etat doit donc faire un effort. Et puis, il y a l'avenir. Ces malades devront continuer à être traités. Il faudra des moyens pour le nouvel hôpital.

Question : Vous allez vous appuyer sur qui, Bruno Sandras, Michel Buillard, sur d'autres Députés ?

Edouard Fritch : «Nous nous appuyons sur d'autres parlementaires. Vous avez vu que nous rencontrons aussi le rapporteur. Il faudra essayer de le convaincre un peu plus car son avis importera sur le fait d'accepter ou de ne pas accepter certains amendements. Nous avons remarqué aussi que les amendements qui sont déposés aujourd'hui répondent quelques questions que nous nous posons. Cela ne m'étonne pas trop car ces amendements ont été introduits avec l'appui des associations qui se battent depuis quelques temps. Il y a donc là une convergence de vue sur ce qu'il reste à faire pour compléter cette loi Morin.